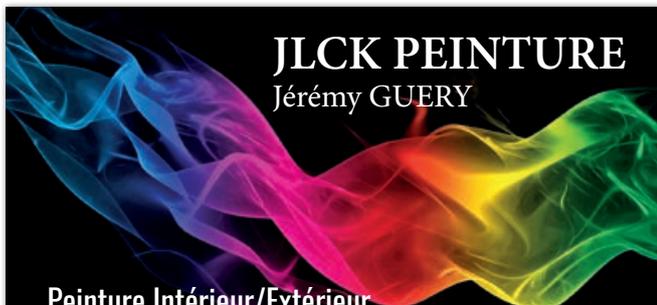




► **Dynamisme économique
et attractivité territoriale**
au cœur des ambitions de la CCB2V

JLCK PEINTURE
Jérémy GUERY



Peinture Intérieur/Extérieur
Revêtement des sols • Peinture résine

324 rue de la Mairie - 88600 LAVAL-SUR-VOLOGNE
Port. : 07 65 77 83 09 • E-mail : ajlckpeinture@gmail.com



REMY Pro-Pose
88600 BELMONT-SUR-BUTTANT
Clément REMY
remypro.pose@gmail.com
Port. : 06 32 78 15 24

FOURNITURE ET POSE
DE MENUISERIE

- Intérieur / Extérieur
- Bois / PVC / Alu
- Neuf & rénovation

Fabrication Française

GRANITERIE Righini FABRICANT
4 générations à votre service depuis 1936



Devis gratuit

Fabrication sur mesure dans notre atelier à Granges sur Vologne
Pose par nos soins / Assurance décennale funéraire et bâtiment

Route du Tholy 88640 GRANGES SUR VOLOGNE
Tél 03 29 51 40 92 • Mail : graniterie.righini@wanadoo.fr • Site : graniterie-righini.fr

**CLÔTURE - PORTAIL
MAÇONNERIE PAYSAGÈRE**

PORT. :
06
40
59
70
44

Retrouvez-nous sur 



JMCREATIONS88430@GMAIL.COM

IMPLANTÉE SUR 4 HECTARES

SCIERIE VOSGES PROMOBOIS

Entre Saint-Dié-des-Vosges et Bruyères

PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS
www.vosges-promobois.fr

SUR-MESURE OU STANDARD

BOIS 100% LOCAL

Écorces et plaquettes décoratives

Bois
Lames de terrasse
Bois de charpente
Clôture/Poteaux bois

Sciure



Promouvoir la gestion durable de la forêt

Vosges Promo Bois
Scierie - Broyage

Trans Promo Bois
Transport - Négoce

SCIERIE BROYAGE 03 29 52 46 20

ECORCES 03 29 50 50 88

1 route de la Gare
DOMFAING
(88600)

EDITO DE LA PRÉSIDENTE



Depuis deux ans, les élus et agents ont œuvré pour rétablir la situation de la communauté de communes. Je vous annonce que ce travail sérieux et engagé a permis d'obtenir des résultats positifs et fortement encourageants que le contenu des articles à venir ne manqueront pas d'illustrer. De plus, avec un contexte sanitaire favorable, les activités assumées par la collectivité sont revenues à la normale.

Ces deux facteurs ont permis de garantir aux habitants des services de qualité, toujours plus sollicités : l'augmentation avérée de la fréquentation de France Services, de la piscine, des manifestations et des spectacles proposés en témoigne. Le bilan d'activités de l'office de tourisme reflète cette tendance avec l'accroissement du nombre de vacanciers sur notre territoire.

De nouveaux investissements tels que la réfection totale ou partielle de voies communautaires ou reprises de toitures de bâtiments à vocation économique attestent également ce retour à une meilleure santé financière.

Comme constaté au niveau national, un sursaut économique a imprimé notre territoire. En effet, de nouveaux artisans se sont installés et des industriels implantés de longue date ont souhaité investir massivement in situ. La communauté de communes les a volontairement soutenus et accompagnés. D'ailleurs, la zone d'activités de Laveline-devant-Bruyères est en passe d'être occupée totalement.

Toutefois, les élus, en toute responsabilité, devront faire face à des sujets plus sensibles, qui feront l'objet de réflexions poussées et engagées : l'assainissement collectif et la prise de compétence eau qui, selon la législation actuelle, sera transférée à la communauté de communes au 1^{er} janvier 2026.

Ce bilan à mi-mandat est prometteur et invite à envisager l'avenir plus sereinement. Des réflexions et objectifs politiques seront définis cette année pour identifier des projets structurants en associant élus et habitants, tout en tenant compte des nouveaux défis environnementaux qui se profilent.

**L'avenir de notre territoire nous appartient
et nous devons en être les acteurs.**

Virginie GREMILLET

*Présidente de la Communauté de Communes
Bruyères, Vallons des Vosges*

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : **Virginie GREMILLET**
RÉDACTEUR EN CHEF : **Jean-Louis MENTREL**
RÉGIE PUBLICITAIRE : **Sky Fly Communication**
Thierry Guillemot 06 28 21 29 79 / thierry.guillemot5@sfr.fr
RÉALISATION ET IMPRESSION : **Atelier de la Communication**
DÉPÔT LÉGAL : 4^e trimestre 2023



SOMMAIRE

#01

**Finances, Economie
& Tourisme**
page 5 à 16

#02

**Culture, Promotion
& Communication**
page 17 à 22

#03

Travaux
page 23 à 27

#04

**Services à la Population
et aux Communes**
page 29 à 34

#05

Environnement
page 35 à 41



**Communauté de Communes
de Bruyères, Vallons des Vosges**

4 rue de la 36^e Division U.S.

88600 BRUYÈRES

Tél. : 03 29 57 80 69

E-mail : accueil@cc.bruyeres.fr



MAÇONNERIE - CHARPENTE - PLÂTRERIE
David JACQUOT
 Port. : 06 86 69 78 33
 Mail : bati.jd88@gmail.com • 88 LAVELINE DVT BRUYÈRES

Menuiserie & Charpente
PIERSON



Toutes menuiseries
 Charpente traditionnelle
 Couverture ferblanterie
 Terrasse bois
 Pergola



06 78 04 43 34
88600 DEYCIMONT

Chopot Services



Carrelage, Solier moquettiste, résine,
 Rénovation et création
 de salles de bains
 Travaux maçonnerie...

11 place Henri Thomas 88600 BRUYÈRES
 06 07 21 86 12 - chopotservices@outlook.fr

LAPOIRIE

Les professionnels du funéraire

FUNÉRAIRE ■ MARBRERIE ■ PREVOYANCE



12 Av. Gambetta
88600 BRUYÈRES
03 29 50 57 58



raval peinture
RAVAL Steeve
 Renovation interieur exterieur

ste881@hotmail.fr 06 43 08 63 61 432 rue des sources 88460 LE ROULIER



CANALISATIONS - EAU POTABLE
ASSAINISSEMENT - RECHERCHE DE FUITES
MAINTENANCE RÉSEAUX D'EAU

Z.I. de la Gare - 5 rue des Hauts Jardins
 88230 FRAIZE
 Tél. 03 29 50 44 66 - hydreau-services@orange.fr

PAYSAGE VOSGIEN

Aménage votre jardin



23 bis rue Poincaré
 88600 BRUYÈRES
 06 76 41 46 22

*Un grand merci à tous les artisans
 et les commerçants
 qui ont contribué à la réalisation
 de ce bulletin*



**MICHEL
HOUOT**
Vice-Président

Maitrise des comptes

Ces trois années de mandat ont été marquées par une gestion rigoureuse des comptes de la communauté de communes. De nombreuses actions ont été mises en place et aujourd'hui, on en mesure les impacts positifs.

Afin d'illustrer mes propos je peux prendre l'exemple de l'encours de la dette qui ne cesse de diminuer. De 14 années en 2020, elle est aujourd'hui de 3 années. Quant à la capacité d'autofinancement, depuis le début du mandat elle a été multipliée par 4,6.

Cette gestion rigoureuse permet d'engager des investissements importants. En 2022, la communauté de communes a ainsi investi 1 773 191 € (tous budgets confondus). En 2023, il a été voté un budget prévisionnel prévoyant de porter le montant des investissements à 2 811 118 €.

Vous trouverez dans les pages de ce bulletin le détail de ces investissements.

Relance de l'activité économique

Marqué par une perte de dynamisme économique pendant de nombreuses années, notre territoire fait l'objet depuis peu d'une reprise de l'activité que nous nous efforçons d'accompagner. Un nombre important de TPE (Très Petites Entreprises) se sont créées et/ou développées et les plus grandes ont quant à elles augmenté leur production.

Nous avons décidé d'être aux côtés des entreprises du territoire en étant à leur écoute en les soutenant dans leur création ou reprise d'activité, mais aussi dans leur développement ou leur investissement immobilier. Pour cela, de nombreuses actions sont déployées et détaillées dans les pages ci-après.

Le développement de l'activité économique a malheureusement son revers et a entraîné pour les habitants des nuisances liées à l'augmentation du trafic routier des poids lourds. Nous avons donc participé activement aux réunions organisées à la Préfecture des Vosges visant à apporter une solution alternative à ce trafic. Dans ce sens, nous avons soutenu la création d'une voie de contournement de la commune de Lépages-sur-Vologne. Ce projet a cependant été rejeté car il se situait en zone inondable. Nous avons alors décidé de mener une étude de faisabilité pour le raccordement ferroviaire de certaines entreprises. Cette étude est en cours.



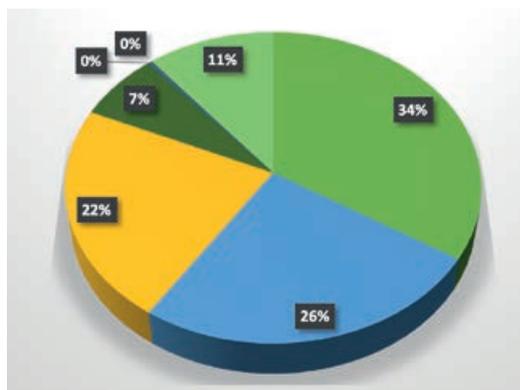
BUDGET 2023 DE VOTRE COM COM

Budget principal

Section Fonctionnement

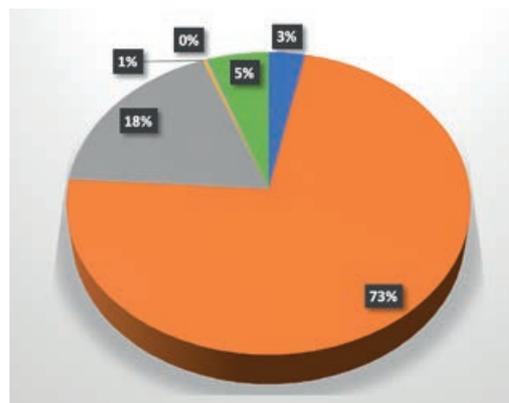
Dépenses

■ Charges à caractère général	2 116 744 €
■ Charges de personnel	1 584 908 €
■ Reversement de fiscalité	1 396 782 €
■ Autres charges de gestion courante	442 290 €
Charges financières	19 072 €
Charges exceptionnelles	4 613 €
■ Amortissement de travaux	676 254 €
	6 240 663 €



Recettes

■ Produits des activités	199 408 €
■ Impôts et taxes	4 546 116 €
■ Dotations	1 133 214 €
■ Divers	21 205 €
Amortissement des subventions	9 419 €
■ Excédent de fonctionnement 2022	331 301 €
	6 240 663 €



Les dépenses et les recettes de la section fonctionnement du budget principal s'équilibrent à hauteur de 6 240 663 €.

Section Investissement

Dépenses

■ Environnement, GEMAPI, Eau	310 039 €
■ Développement économique et touristique	49 020 €
■ Voirie	356 700 €
■ Logistique, informatique, moyens généraux	77 428 €
■ Subventions aux communes	150 000 €
■ Fibre optique	173 020 €
■ Aide à l'amélioration de l'habitat	76 650 €
■ Services à la population	271 337 €
■ Emprunt	221 931 €
■ Amortissement des subventions	9 419 €
	1 695 544 €

Recettes

■ Subventions sur les travaux	357 550 €
■ Participations des communes	2 750 €
■ FCTVA	49 431 €
■ Vente	239 710 €
■ Amortissement des travaux	676 254 €
■ Bénéfice 2022 reporté	369 850 €
	1 695 544 €

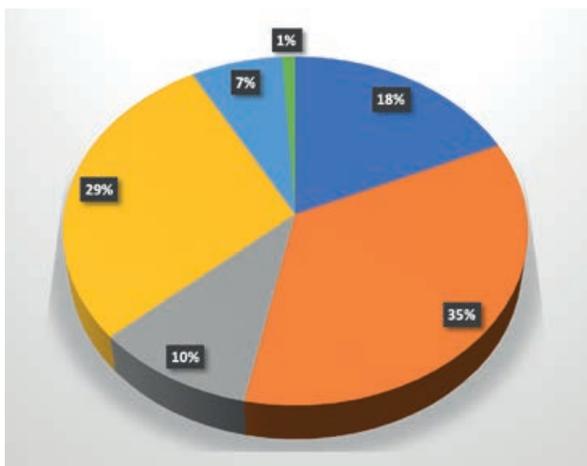
1,4 M € d'investissement prévu pour les projets 2023*

*Hors emprunt et amortissement des subventions.



Projet 2023 : 614 079 €

Budget annexe assainissement



Projets 2023

■ Travaux sur les réseaux	111 768 €
■ Raccordements	215 000 €
■ Travaux sur les installations	62 722 €
■ Travaux sur la station d'épuration de Lépanges-sur-Vologne	175 500 €
■ Informatique	43 000 €
■ Modernisation du matériel	6 089 €
	614 079 €

Budget annexe bâtiment économique



Réfection de la toiture d'une entreprise en 2023 : 230 145 €



DYNAMISME ÉCONOMIQUE À LA ZONE D'ACTIVITÉ DE LAVELINE-DEVANT-BRUYÈRES

La CCB2V possède une histoire industrielle forte. Le territoire était autrefois réputé pour son développement industriel, où les usines et les entreprises locales étaient les moteurs économiques de la vallée. Au fil des années, cette prospérité industrielle a commencé à décliner, laissant derrière elle de nombreux défis économiques.

Pourtant, nous constatons qu'une renaissance est en train de prendre forme au sein de la CCB2V, ranimant ainsi l'esprit entrepreneurial d'autrefois. Les élus locaux, conscients des opportunités qui résident dans leur riche patrimoine industriel, ont entrepris des initiatives audacieuses pour revitaliser l'économie locale.

Réhabiliter les zones industrielles

La première étape de ce renouveau a été la réhabilitation d'anciennes zones industrielles. Au lieu de les laisser à l'abandon, la CCB2V investit dans la rénovation et la modernisation de ces sites. En parallèle, des avantages économiques ont été offerts aux entreprises qui choisissent de s'implanter sur le territoire.

La Zone d'Activité Économique de Laveline-devant-Bruyères est l'exemple parfait pour traduire la volonté des élus d'impulser une nouvelle dynamique pour le territoire. En effet, l'ancienne friche industrielle de la « Filature de la Vologne » est en train de se transformer en un parc d'activités économiques moderne, attirant des entreprises innovantes et créant de nouveaux emplois pour les habitants.

Le développement industriel de la CCB2V ne se limite pas seulement à un aspect de rentabilité économique, mais contribue également à refaire vivre et redonner son identité au territoire.

La redynamisation industrielle sur le territoire de la CCB2V est une histoire de résilience, d'innovation et de volonté de construire un avenir meilleur. En combinant l'héritage industriel du passé avec une vision tournée vers l'avenir, notre territoire, à travers les nombreuses entreprises qui s'y implantent, est en train de redéfinir son rôle en tant que pilier du développement économique. Il permet de créer de nouvelles opportunités pour les générations à venir et ainsi construire un avenir économique à nouveau prospère.



La CCB2V investit dans la rénovation de la ZAE de Laveline-devant-Bruyères.

ZOOM : BB DISTRIBE

L'entreprise BB Distribe va prochainement développer sa production en implantant une nouvelle unité sur le site de la ZAE de Laveline-devant-Bruyères.



L'aventure de BB Distribe a démarré en 2011 avec la reprise de 37 anciens salariés en CDI de la société RIBOTH-NOVACARE, et de la seule ligne de production de couches que comptait l'ancienne usine.

L'entreprise s'est énormément développée depuis, ce sont aujourd'hui 3 lignes de production de couches, 2 lignes de production de masques FFP2, 1 ligne de fabrication de culottes pour bébé et 1 ligne de fabrication d'hygiène féminine qui ont pris place sur le site de Laval-sur-Vologne. Récemment, en 2022, une nouvelle unité de production a été installée dans laquelle deux des lignes de fabrication de changes bébé et la ligne de fabrication d'hygiène féminine ont pris place.

Aujourd'hui, le site de Laval-sur-Vologne emploie une centaine de personnes. Au vu de ces perspectives d'évolution et de l'accroissement de la demande, Laurent Andrès, Président de la société, souhaite implanter une nouvelle unité de production sur le territoire de la CCB2V.

« Notre projet d'installation à Laveline-devant-Bruyères porte sur l'achat de 2 hectares de terrain sur la zone d'activité pour y installer une troisième unité de production avec 4 nouvelles lignes de production de couches pour bébé ouvertes.

Cette unité supplémentaire nous permettra de pourvoir aux futurs besoins de nos clients en changes bébé, compte tenu de leurs prévisions croissantes, et avec la perspective d'obtenir la confiance de nouveaux clients.

L'aboutissement de ce projet pourrait être envisagé dans les 4 à 5 années à venir et les emplois pourraient se porter à une centaine au maximum.

En plus de l'installation de 4 nouvelles lignes de production très performantes, notre nouvelle unité comprendra une plateforme de chargement / déchargement de dernière génération, complètement automatisée.

Notre bâtiment disposera d'équipements permettant de produire de l'énergie verte, nous rendant ainsi autonome à 90 % pour notre propre consommation énergétique. »

Laurent ANDRES,
Président de BB Distribe

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DES ENTREPRISES

Compétente en matière de développement économique, la CCB2V accompagne les acteurs économiques du territoire.

Les élus de la CCB2V souhaitent, à travers plusieurs dispositifs d'aides, encourager les porteurs de projet dans la création, le développement et la modernisation d'activité pour préserver le savoir-faire local, maintenir des emplois et accompagner les mutations économiques.

Ainsi, le service économie et tourisme accompagne les porteurs de projet tout au long de leur parcours de la façon la plus efficace possible.



La manufacture vosgienne d'émaillage basée à Deycimont a bénéficié de cet accompagnement personnalisé.

LES AIDES COUP DE POUCE

L'aide coup de pouce, conventionnée avec la Région Grand Est, subventionne les entreprises nouvellement créées ou reprises sur le territoire. Les élus du territoire souhaitent, à travers ces aides, leur apporter un « coup de pouce » financier pour les accompagner dans le développement de leur activité.

A qui s'adresse cette aide ?

Cette aide s'adresse aux très petites entreprises (moins de 10 salariés) dans le secteur de l'artisanat, de l'agriculture, du commerce et des services.

Quelles conditions ?

- Créer ou reprendre une entreprise
- Investissements liés à la reprise ou à la création d'entreprise



L'entreprise qui dépose un dossier peut prétendre à :

- Une aide jusqu'à 500 € pour la reprise ou la création de son entreprise,
- Une aide jusqu'à 10 % du montant total de ses investissements pour un montant plafonné à 10 000 € d'investissement, soit une aide maximale de 1 000 €.

ILS ONT ÉTÉ ACCOMPAGNÉS PAR LA CCB2V



Dans le cadre des aides apportées par la CCB2V aux entreprises, Ergo'vélo a bénéficié de l'Aide Coup de Pouce

Ergo'Vélo

Frédéric JACQUEMIN après 25 ans d'expérience dans le commerce sur des postes à responsabilité, a créé « Ergo'Vélo » en juin 2022 sur la commune de Le Roulier-devant-Bruyères. Cette entreprise est spécialisée dans la vente et l'animation autour du vélo de loisirs, du vélo adapté et de la réparation de vélo.

Passionné de nature et de grands espaces, il a pour ambition de rendre le vélo accessible à tous et plus particulièrement aux personnes âgées ou handicapées. Ainsi, il est équipé de vélos de démonstration qui proviennent de Hollande avec lesquels il réalise des animations auprès des personnes sur le territoire et en dehors. Il se déplace notamment en EPHAD, auprès des hôpitaux, des C.C.A.S. etc.

Ergo'Vélo propose également la vente, la réparation et l'entretien des vélos de loisirs, urbains et VTT. L'entreprise est notamment labellisée « Accueil Vélo » par le Conseil Départemental des Vosges.

La Brass'Potes

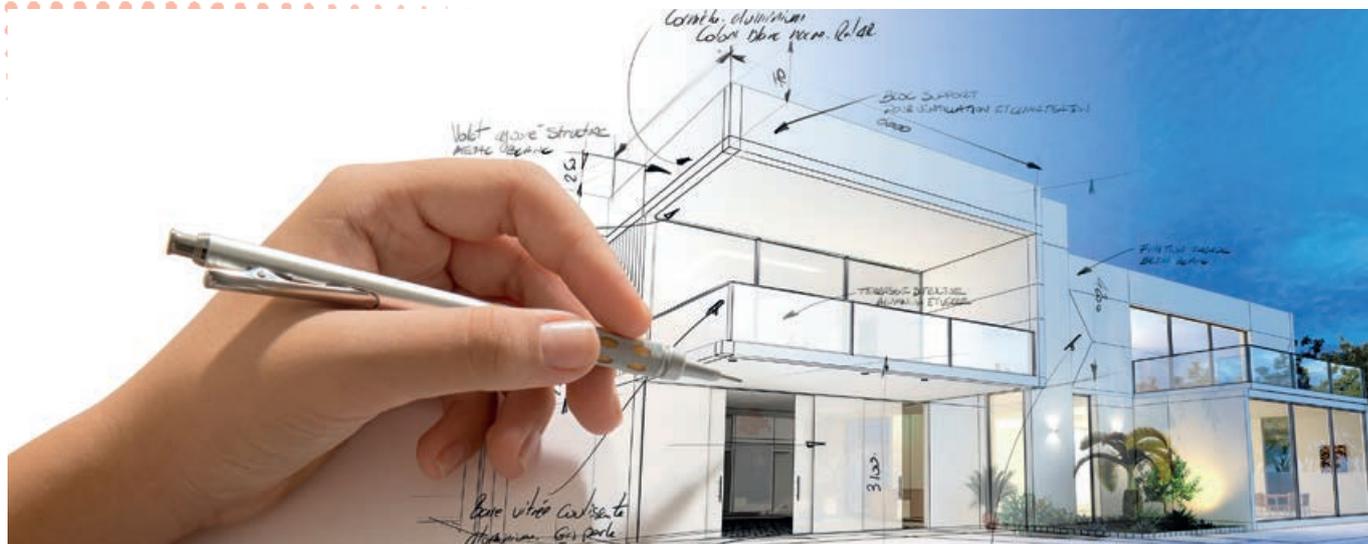
Quentin LOZANO RIOS et **Mickaël CARTON** sont deux amis d'enfance qui ont partagé beaucoup de passions ensemble, mais qui ont surtout une passion commune, celle de la fabrication de bières.

Souhaitant partager un projet professionnel avec des valeurs fortes, créer une brasserie artisanale et un lieu convivial était plus qu'une évidence pour les deux compères. Aujourd'hui, plusieurs sortes de bières sont proposées à la vente à emporter et sur les marchés. Le duo avait également pour volonté de créer un lieu de vie au sein de leur brasserie. Ils ont donc aménagé et rénové l'ancienne caserne des pompiers de Bruyères et vous pouvez à présent venir directement déguster leurs produits sur place !



La Brass'Potes a obtenu une aide de la CCB2V au titre de l'aide Coup de Pouce et une aide au titre du prêt à taux 0 en partenariat avec l'association Initiative Vosges Centre Ouest.

AIDE À L'INVESTISSEMENT : IMMOBILIER D'ENTREPRISES ET IMMOBILIER D'ENTREPRISES TOURISTIQUES



Aide à l'immobilier d'entreprises touristiques

L'aide à l'immobilier d'entreprises touristiques et l'aide à l'immobilier d'entreprises sont des actions réalisées en partenariat avec le Conseil Départemental des Vosges. L'objectif : soutenir les projets de création ou de développement d'activités touristiques qui nécessitent des investissements dans le cadre d'une construction, d'une extension ou d'une rénovation.

L'intervention du Département se fait par délégation de compétence de l'aide à l'immobilier d'entreprises de la CCB2V. Cette subvention est donc conjointe CCB2V/Département. L'aide peut s'élever de 10 000 à 50 000 € en fonction des dépenses éligibles et de la taille de l'entreprise.

“ Le Département finance 80% de la subvention obtenue et la CCB2V les 20% restants. Les demandes sont à formuler directement auprès du Conseil Départemental. ”

PRÊT À TAUX ZÉRO POUR CRÉER SON ENTREPRISE



Grâce au partenariat de la CCB2V avec la Plateforme d'Initiative Locale (PFIL), les créateurs d'entreprises de notre territoire peuvent obtenir un prêt à taux 0 pour la réalisation de leur projet.

La PFIL est une structure associative qui octroie des prêts personnels à taux 0 aux porteurs de projet de très petites entreprises (création, reprise ou développement de l'entreprise dans les 3 ans de sa création).

Également appelé Prêt d'honneur, le Prêt à 0 % est une aide financière délivrée par Initiative Vosges Centre Ouest (réseau

INITIATIVE France). Il est destiné à consolider les fonds propres des créateurs afin de permettre le déclenchement d'un prêt bancaire. De 2 000 et 23 000 €, ce prêt a la particularité d'être sans intérêt et sans garantie.

Ces prêts sont obligatoirement octroyés en complément d'un prêt bancaire, un dossier est à constituer. Le projet est ensuite présenté par le porteur de projet en Comité d'Agrement de la PFIL. La CCB2V apporte un complément de 40 % pour chaque prêt octroyé à un porteur de projet du territoire. Pour plus de renseignements, contactez la CCB2V.

LA CCB2V ENGAGÉE DANS LE PROGRAMME BOURG-CENTRE / PETITES VILLES DE DEMAIN

Engagée aux côtés de la ville de Bruyères depuis 2018 dans le programme Bourg-centre initié par le Conseil Départemental des Vosges, la mise en œuvre des actions débutées en 2022 s'est poursuivie en 2023.

Lauréat de cet appel à projets, notre territoire a pu s'inscrire ainsi dans le réseau des communes vosgiennes visant la réhabilitation des Bourgs-centres. Depuis 2020, elle fait également partie du programme national des Petites Villes de Demain. Au sein du Département des Vosges, 19 communes de 9 intercommunalités ont été retenues. Le programme bourg-centre/Petites Villes de Demain a pour but de redynamiser le bourg-centre d'une intercommunalité afin de pouvoir rayonner sur l'ensemble du territoire.

La Communauté de Communes a toujours soutenu la commune de Bruyères dans cette démarche. Ainsi, en octobre 2022, la CCB2V a recruté Claire ANTOINE, cheffe de projet bourg-centre/Petites Villes de Demain afin de mener à bien ce projet.



Claire ANTOINE,
cheffe de projet bourg-centre/Petites Villes de Demain.

Tremplin vers l'emploi

Après la requalification du Relais de la Cité en Maison des Associations, le déménagement de la médiathèque et le réaménagement de la place Henri Thomas, la commune de Bruyères a initié en 2023 le projet « Tremplin vers l'emploi » qui a débuté en juin. Il s'agit d'une expérimentation pour amener les chômeurs de longue durée vers un retour à l'emploi.

⇒ **Au programme : un stage d'un mois, renouvelable une fois, au sein des services de la municipalité, puis accompagnement, selon les compétences et l'envie, vers des entreprises ou des formations.**

Des projets dynamiques

D'autres projets sont également en cours, notamment une réflexion autour de la mobilité douce au sein de la commune de Bruyères qui pourrait s'étendre aux communes voisines. Aussi, des actions et ou idées sont en cours d'élaboration afin de redynamiser le commerce local et de favoriser la rénovation de l'habitat.



LA RÉGION, CHEFFE DE FILE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Région
Grand Est



La Région Grand Est apporte son aide et son soutien aux entreprises à travers différentes aides et appels à projets. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la CCB2V ou vous rendre sur le site de la Région Grand-Est via ce QR Code : <https://www.grandest.fr/aides/>

OFFICE DE TOURISME



Plus de 6000 visiteurs accueillis, dont près de 600 sur les visites et animations proposées par l'OT.

2022 : plus de 6000 visiteurs renseignés par l'Office de Tourisme

Pour la première fois depuis sa création, l'Office de Tourisme Bruyères Vallons des Vosges a renseigné 6 172 personnes. Parmi ces touristes ou locaux, 81% étaient français. En ce qui concerne la clientèle étrangère, le trio de tête ne bouge pas. Avec cette fréquentation, nous pouvons enfin dire que les années crises sanitaires sont derrière nous avec une très belle reprise des activités touristiques !

6 172
visiteurs
à l'office de tourisme

81%
de français
(5000 personnes)

10%
de Néerlandais

4%
de Belges

2%
d'Allemand

Le mot de l'office

L'Office de Tourisme est administré par un comité de direction composé d'élus communautaires et de professionnels du secteur touristique.

Julien CLAUDEL est à la direction de l'Office depuis début janvier 2022, il est accompagné par Claire et Gabriel dans les différentes missions qui leur sont confiées.

Vous êtes porteurs d'un projet à dimension touristique ou organisateur d'un événement : n'hésitez pas à contacter l'Office de Tourisme Bruyères Vallons des Vosges qui veillera à vous accompagner au mieux !



Sortie - sur les traces du castor - Docelles 2022 OT

Le service de location VTT toujours actif !

Depuis 2015, l'Office de Tourisme propose un service de location de VTT et de VTT à assistance électrique, permettant aux locaux et aux touristes de partir à la découverte de notre beau territoire vallonné. En 2022, se sont 336 locations comptabilisées. Un chiffre en baisse par rapport en 2021 qui s'explique principalement par la diminution de la part des VTT classiques et par la grande chaleur de la saison estivale peu propice à la pratique cyclo-touristique.

Le service de location de VAE s'est vu doté de 4 nouveaux vélos financés à 50% par la Communauté de Communes et 50% par l'Office de Tourisme.

De l'hébergement en augmentation quantitative et qualitative

Une des missions de l'Office de Tourisme : accompagner l'ensemble des porteurs de projets touristiques, le volet hébergement étant un levier important.

En 2022, de nombreux dossiers ont été suivis avec un accompagnement plus ou moins fort de l'Office de Tourisme. Nous pouvons nous féliciter de l'ouverture de sept nouveaux établissements, dont le premier meublé de tourisme classé 5 étoiles sur le territoire de la CCB2V.

Animer la saison estivale, pari gagné !

41 animations, c'est la proposition qui était faite aux visiteurs entre le 24 juin et le 15 septembre 2022. Avec près de 600 participants, le bilan est positif ! Du côté des nouveautés au programme, sur la thématique « Sport et Nature », nous pouvons citer la visite de la Ferme de deux mains à Docelles, deux sorties « Sur les traces du castor » ou encore une animation découverte à la tourbière de Jussarupt. Sur le volet patrimoine, les visites du Ravin du Grébier à Bruyères, coorganisées avec l'association Racine de Bruyères et sa région, ont rencontré un franc succès !

Comme chaque année, des animations ludiques comme des chasses au trésor ou des rallyes pédestres ont été organisées par l'Office de Tourisme tout au long de l'été.

La saison 2023 s'annonce déjà variée et riche en nouveautés. Le programme des animations estivales est disponible à l'accueil de l'Office de Tourisme et dans de nombreux commerces du territoire.

L'Escape game apéro, la grande nouveauté en 2022

Ce concept, développé par une entreprise de Haute-Savoie, est arrivé à Bruyères. Premier des Vosges et deuxième de Lorraine (après Toul), le Chapitre 1 de l'escape Apéro a connu un beau succès avec 27 équipes pour un total de 142 joueurs en 2022. Le concept, un apéritif dînatoire (composé uniquement de produits locaux) est enfermé dans une glacière. Votre objectif : libérer l'apéro !

Le chapitre 2 est d'ores et déjà disponible à l'Office de Tourisme de Bruyères.



142 personnes ont testé le 1er escape Apéro.

La qualité de l'accueil, un objectif primordial !

En 2022, l'Office de Tourisme Bruyères Vallons des Vosges a reçu le renouvellement de la marque tourisme et handicap, sur les 4 formes de handicap recensées : auditif, mental, moteur et visuel. A noter que seuls deux offices de tourisme dans les Vosges sont détenteurs de cette marque à ce niveau.

Tout est mis en œuvre, sur le territoire de la CCB2V pour accueillir tout le monde dans les meilleures conditions !





Régie publicitaire ■ Création ■ Impression

*Une création
à votre image*

REMERCIÉ LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BRUYÈRES VALLONS DES VOSGES POUR CE PARTENARIAT

AINSI QUE TOUTES LES ENTREPRISES QUI NOUS ONT ACCUEILLIE
ET TOUT PARTICULIÈREMENT CELLES QUI ONT PARTICIPÉ
ET DE CE FAIT CONTRIBUÉ À LA RÉALISATION DE CETTE BROCHURE

VOTRE SPÉCIALISTE RÉGIONAL EN RÉGIE PUBLICITAIRE
à votre disposition pour toutes vos réalisations

RÉGIE PUBLICITAIRE

POUR LES ENTREPRISES, ASSOCIATIONS OU ENCORE INSTITUTIONS & COLLECTIVITÉS LOCALES
Réalisation de tous types de supports gratuits*

AGENDAS - PLANS DE VILLE - BULLETINS MUNICIPAUX - BULLETINS COMMUNAUTAIRES

PLAQUETTES DE PRÉSENTATION - LIVRETS D'ACCUEIL POUR HÔPITAUX

TOUS VOS PROJETS PEUVENT-ÊTRE ÉTUDIÉS

* Voir conditions en agence

DEMANDEZ VOTRE DEVIS



SUIVEZ-NOUS
& retrouvez
toutes nos réalisations
sur **FACEBOOK**

Contact

Thierry Guillemot

06 28 21 29 79

thierry.guillemot5@sfr.fr

88110 RAON L'ÉTAPE

skyflycommunication.fr

Mais aussi ...

CRÉATION & IMPRESSION

Logo Charte graphique
Cartes de visite Sets de table
Flyers Brochures Dépliants
Autocollants Papier entête
Chemises à rabat Livrets
Calendriers Panneaux Bâches
Enseignes Beach Flag
Marquage véhicule ...



**JEAN-LOUIS
MENTREL**
Vice-Président

La vie culturelle et associative reprend ses droits sur notre territoire comme partout. C'est avec un très grand plaisir que j'ai assisté à de belles représentations culturelles ou à des compétitions sportives.

De nombreux porteurs professionnels de projets culturels viennent s'installer dans nos communes. Ils ont un point commun : ils sont jeunes avec des grandes ambitions pour développer des beaux programmes. Ils agissent dans des domaines différents mais ensemble, ils vont mettre en avant notre territoire et y attirer des personnes extérieures. Une belle dynamique se met en route.

En complémentarité, de nombreuses associations proposent des concerts dans les églises, des pièces de théâtre répétées durant les longues soirées d'hiver, des ateliers de découverte artistique, des expositions d'artistes locaux et bien d'autres événements. Il y a un foisonnement de propositions où chacun d'entre nous peut y trouver son compte.

La communauté de communes s'emploie aussi à développer l'éducation artistique et culturelle vers les enfants et les scolaires au travers d'une école des arts vivants qui compte plus de 220 élèves en pratique instrumentale, théâtre et danse. Ces élèves participent à des événements sur l'ensemble du territoire pour présenter le travail de l'année et les progrès réalisés.

Dans les écoles élémentaires, le professeur de musique de l'EAVV, en collaboration étroite avec les enseignants et l'éducation nationale, intervient sur une douzaine de séances en classe. Une restitution en fin de période est proposée aux parents et amis. Sur le même principe, des interventions en danse sont mises en place dans les classes. Notre objectif est de couvrir au maximum le territoire.

En parallèle, des classes s'engagent dans les projets culturels fédérateurs comme le Printemps des Mots. Des artistes professionnels interviennent dans les écoles, soit pour écrire, répéter et interpréter des chansons originales, soit pour écrire des textes, les mettre en voix avec des acteurs professionnels. Ces rencontres sont très formatrices pour tous.

Pour finir, je ne peux que vous encourager à profiter des grands événements qui se déroulent sur notre territoire et aurai plaisir à vous y rencontrer.

Belle rentrée culturelle et sportive !

**Je suis à votre écoute et vous pouvez me contacter à cette adresse :
jl.mentrel@cc-bruyeres.fr**



L'ÉCOLE DES ARTS VALLONS DES VOSGES



Enseignement de l'EAVV

En développant ses activités sur les sites de Bruyères, Champ-le-Duc et Docelles, l'EAVV répond aux particularités du territoire communautaire et aux attentes des habitants.

Les communes de Bruyères et Docelles accueillent la danse du primaire au lycée ; le piano, les percussions, la flûte traversière et la formation musicale primaire ont lieu à Bruyères. La guitare, les ensembles de musiques actuelles et jazz se déroulent à Champ-le-Duc ; enfin, à Docelles il est proposé l'enseignement de la guitare, du piano, des cuivres, des ensembles de musiques actuelles et l'accompagnement de chant ainsi que la formation musicale collège.



Danse classique

Focus sur... l'ensemble Jazz

Né cette année, à l'initiative des enseignants de l'EAVV, l'ensemble jazz fédère et met en valeur les élèves autour d'une esthétique. Ce registre rassemble une quinzaine de musiciens de l'école autour de grands standards du jazz.

Ils se sont produits sur la scène de la Ferme Culturelle de La Faîte, à Laval-sur-Vologne, le 15 avril lors de la soirée polyrythmie, partageant le plateau avec des groupes de Nancy pour un moment musical convivial.



Ensemble Jazz

6
ENSEIGNANTS

159
ÉLÈVES

inscrits en 2022/2023

En danse :

éveil, modern jazz et classique

En pratique instrumentale :

Piano, guitare, basse, batterie/percussions, flûte traversière, cuivres

En pratique collective :

Eveil musical, chorale, formation musicale

En ensemble de :

flûtes, musiques actuelles, accompagnement chant, Jazz

Un apprentissage et des enseignements qui s'adaptent au territoire et à ses habitants

Le projet pédagogique de l'école permet aux apprenants de bénéficier d'un parcours riche qui favorise la découverte et le travail collectif.

La démarche pédagogique est basée sur l'éveil à la danse et à la musique, l'aménagement d'un premier cycle d'enseignement et l'engagement personnel vers l'autonomie.

La pratique instrumentale se déroule chaque semaine en cours individuel, complétée par la formation musicale et les pratiques collectives.

L'ÉCOLE DES ARTS VALLONS DES VOSGES



Un événementiel en expansion

L'équipe pédagogique propose aux élèves des projets pluridisciplinaires, présentés sur l'ensemble du territoire communautaire tout au long de l'année.

1^{ères} Notes, échappées, Gala de danse, fête de la musique... sont autant d'occasions de découvrir et faire voyager le travail des élèves sur la communauté de communes. Ces temps de représentation et de rendu s'appuient sur la volonté de mettre l'élève en situation de jeu face à un public et de rendre visible l'enseignement dispensé. Les échappées s'articulent autour d'esthétiques ou de thématiques.



Premières Notes

Une école à l'écoute des habitants du territoire

L'EAVV développe des outils et son fonctionnement afin de répondre aux attentes des habitants, des usagers et des élus du territoire.

- **Le Pass culture** : Il est désormais possible d'utiliser le pass culture pour l'inscription à l'école. Celui-ci est accessible à partir de 15 ans.
- **La lettre d'info** : Les usagers de l'EAVV la retrouvent dans leur boîte mail mais aussi sur les différents sites d'enseignement de l'école. Elle reprend les événements importants de la vie de l'EAVV et répond aux questions posées lors des conseils d'école.
- **Le Conseil d'école** : Les représentants des différents acteurs de la vie de l'établissement : les élèves, les parents, l'équipe pédagogique et les élus échangent sur la vie de l'école. Cette instance de concertation à caractère consultatif permet une meilleure circulation de l'information. Le conseil d'école donne son avis et présente des suggestions sur le fonctionnement de l'EAVV.



TAMBOUILLE FESTIVAL ÉDITION 2023

Pas moins de 7100 festivaliers ont participé à la 15^{ème} édition du Tambouille Festival !

Organisé par la Compagnie des Joli(e)s Mômes et soutenu financièrement par la CCB2V, il s'est déroulé cette année sur 8 communes : Xamontarupt, Bruyères, Pierrepont-sur-l'Arentèle, Gugnécourt, Lépages-sur-Vologne, Champ-le-Duc et Granges-sur-Vologne).

De nouvelles idées germent déjà pour l'année prochaine, le rendez-vous est pris !



Un bilan positif pour la 15^{ème} édition du Tambouille Festival.

INTERVENTIONS SCOLAIRES

Afin de rendre accessible au plus grand nombre l'enseignement artistique et culturel, les enseignants de l'Ecole des Arts, Vallons des Vosges mettent leurs compétences au service des projets sur temps scolaire.



Intervention à l'école de Le Roulier-devant-Bruyères

Ouvrir la pratique artistique au plus grand nombre

Cette complémentarité des actions avec l'enseignement hebdomadaire traduit la volonté de la communauté de communes de tendre vers une répartition et un accès équitable à l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire communautaire.

Il est proposé à chaque école de la CCB2V de développer des projets artistiques en collaboration avec les enseignants de l'EAVV, qui apportent leur expertise dans le domaine de la danse, de la musique et du chant choral. Cette année, les écoles de Bruyères, Destord, Domfaing, Fontenay, Laveline-devant-Bruyères, Laval-sur-Vologne, Le Roulier-devant-Bruyères, et Pierrepont-sur-l'Arentèle ont bénéficié d'actions de la part de l'EAVV.

Des collaborations novatrices

Au-delà des heures d'enseignement au sein des écoles du territoire, l'équipe pédagogique s'investit pour des projets audacieux.

Un répertoire commun autour de l'eau, créé en partenariat avec le conseiller pédagogique musique et l'intervenante en chant choral de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges.

Sylvie Marchal, enseignante danse, a mis en place des tutoriels à destination des enseignants des écoles de la CCB2V qui participent au projet autour de l'eau.

“

Quelques chiffres en 2022/23 :

240 heures d'interventions en danse, chant choral et musique

400 élèves du 1^{er} degré concernés

1 spectacle de chant choral départemental à la Souris Verte, à Epinal, en point d'orgue pour des classes du territoire.

”



Tuto en ligne pour les enseignants

EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

La CCB2V travaille en collaboration avec les partenaires institutionnels de la culture et de l'éducation (Direction Régionale des Affaires Culturelles, Conseil Départemental et Rectorat) et les acteurs culturels afin de développer et favoriser les actions d'éducation artistique et culturelle pour les habitants du territoire.

Une coordination de la CCB2V pour un rayonnement de l'éducation artistique et culturelle

Les établissements scolaires bénéficient d'actions et d'accompagnement dans le montage et la réalisation de projets culturels faisant intervenir des artistes et professionnels de la culture. La CCB2V coordonne les actions, accompagne les établissements scolaires et les artistes, favorisant le bon déroulement des actions.

Le rôle de pivot de la CCB2V facilite les initiatives en faveur du plus grand nombre pour une équité de la présence artistique et une appropriation forte des actions culturelles par les habitants. Les enjeux croisés du territoire et des établissements scolaires mettent en lumière la diversité des acteurs culturels et éducatifs ainsi que leur engagement.

2022-2023

Le thème de l'écoute

5 projets faisant appel aux disciplines du théâtre, du cirque, du chant choral, de la lecture, de l'écriture, des arts visuels, de la danse et de la musique sont proposés cette année. L'École des Arts, Vallons des Vosges soutient les projets grâce à l'intervention de l'enseignante danse qui apporte un volet chorégraphique au projet cirque de l'école de Fontenay. De nombreux établissements font converger leur temps de présentation lors du Printemps des Mots, permettant aux enfants de se croiser et de découvrir les projets de chacun.

2023-2024

Immersion dans l'univers du spectacle

Il sera question de faire vivre à une école une semaine de résidence autour du spectacle itinérant « l'Or bleu ». Les disciplines du théâtre, des arts plastiques et du chant sont abordées. Un travail complémentaire en musique est proposé par l'EAVV. La compagnie est en création sur la saison 2023-2024 sur le territoire vosgien, une diffusion dans les villages est programmée à partir de l'été 2024.



Collaboration entre l'Antre sonore et l'intervenant musique de l'EAVV à Laval-sur-Vologne, 2022-2023



Mimouch, intervenant cirque à l'école de Fontenay

PISCINE COMMUNAUTAIRE



La piscine communautaire Roger Mercier vient enfin de connaître une année complète d'exploitation après sa réouverture à la suite des travaux de rénovation.

Le bilan très satisfaisant est conforme aux objectifs qui avaient été fixés tant sur la fréquentation que sur les recettes. Les retours positifs des usagers sont une source de motivation pour toute l'équipe qui s'efforce de leur réserver le meilleur accueil.

Cette année, la section sauvetage mise en œuvre depuis la rentrée de septembre 2022 permettra de présenter nos premiers candidats à l'examen du BNSSA (Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique).

Afin de tenir informés nos usagers, nous communiquons sur les sites Internet de la CCB2V mais également sur la page Facebook « piscine communautaire Roger Mercier » et sur la page google de la piscine.



Fête école de natation

35h15
D'OUVERTURE
au public par semaine

+ de 320
ADHÉRENTS
aux activités aqua gym,
bike, training

160
ENFANTS
inscrits à l'école de natation

36 132
ENTRÉES
en 2022

110
NAGEURS
ont cumulé 287 km
à l'occasion du téléthon
organisé conjointement
avec l'association
des toujours jeunes.





**CLAUDE
HUSSON**
Vice-Président

Les travaux sur la voirie se poursuivent avec 680 000 € de travaux en deux ans

La communauté de communes entretient 74 kilomètres de route qui permettent d'assurer la liaison entre nos communes membres. Ce réseau important représente 56 voies qu'il convient d'entretenir régulièrement afin de garantir la sécurité et le confort des usagers.

Ces deux dernières années un programme d'investissement d'un montant de 680 000 € a été mis en œuvre sur les voies reliant Le Roulier-devant-Bruyères à Charmois-devant-Bruyères, Laveline-du-Houx à Herpeltmont, Bruyères à Fays ainsi qu'à La Neuveville-devant-Lépanges. Avant la fin de cette année les travaux programmés sur la voie reliant Laveline-du-Houx à Tendon seront achevés.

Plus d'un million d'euros investi en deux ans sur l'assainissement collectif

Plus d'un million d'euros de travaux ont été réalisés ces deux dernières années sur les réseaux et les stations d'épuration.

Ces investissements se poursuivront l'an prochain par la mise en place d'un réseau séparatif (séparation des eaux pluviales et des eaux usées domestiques) au niveau de la rue des sources à Lépanges-sur-Vologne et à Bruyères, sur le secteur de la rue du lavoir, de la ruelle des chenelles, de la rue de Verdun, de la rue de l'hôpital et d'une partie de la place Stanislas.

Ces efforts d'amélioration entrepris sur la partie publique du réseau doivent se poursuivre sur le domaine privé. Une campagne de vérification chez les particuliers sera ainsi lancée en parallèle afin de nous assurer du bon raccordement des habitations au réseau public.

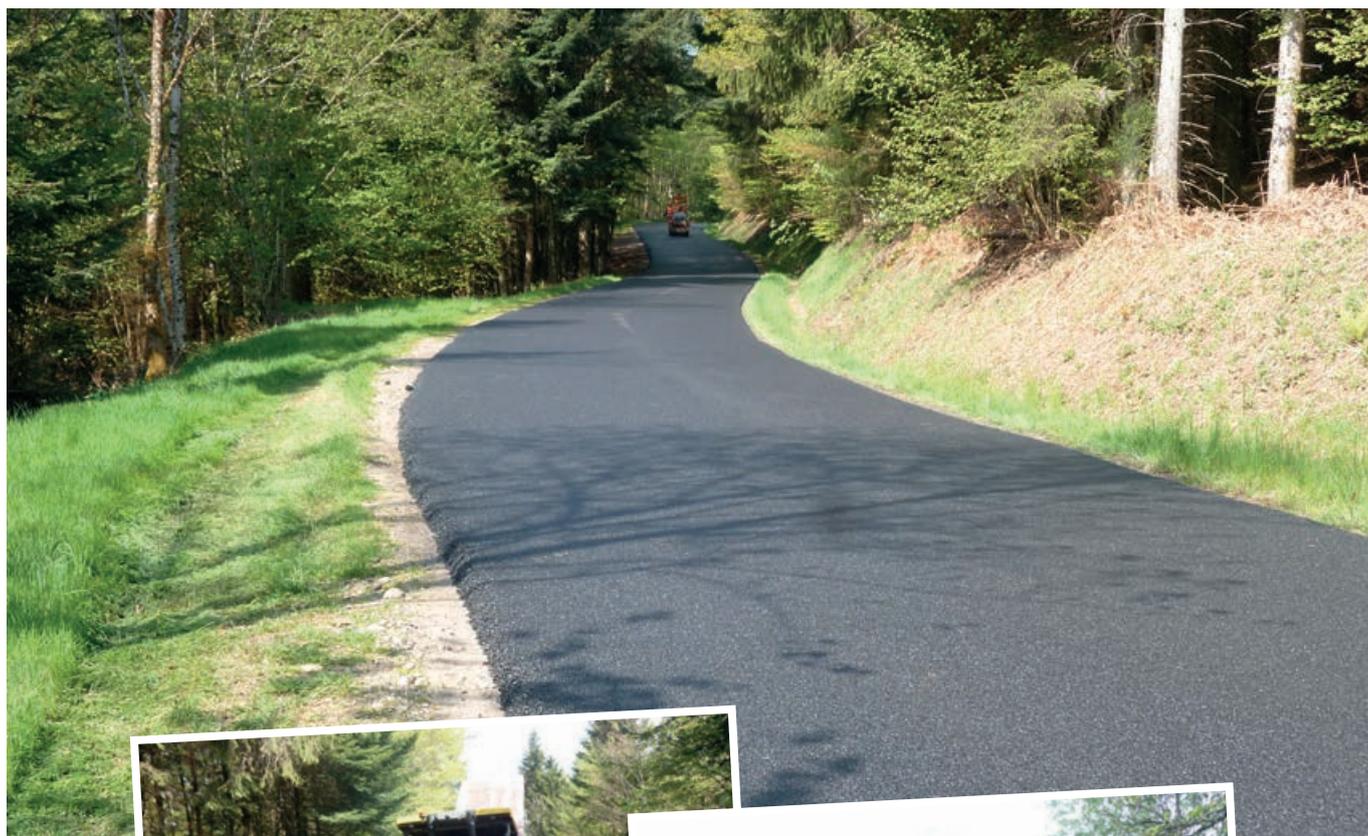
Les enjeux sont importants d'un point de vue économique, sanitaire et environnemental. En effet, ces travaux permettront de limiter les coûts d'exploitation et de maintenance de nos installations, de limiter la surcharge des réseaux et les rejets directs, et de fiabiliser la qualité de traitement des stations d'épuration.



RÉTROSPECTIVE DES PRINCIPAUX TRAVAUX DE 2022

D'importants travaux de voirie ont été menés à bien sur la Communauté de Communes courant 2022. Ces investissements ont permis principalement de réfectionner la voie reliant Herpelmont à Laveline-du-Houx, ainsi que le Roulier-devant-Bruyères à Charmois-devant-Bruyères.

Divers travaux d'entretien ont été effectués afin de préserver la voirie et ainsi de minimiser les dépenses de la structure.



RÈGLEMENT DE VOIRIE

Pour concourir à l'efficacité, un règlement de voirie a été élaboré et validé par le conseil communautaire. Ce règlement a pour but de clarifier la compétence voirie et ainsi avoir une meilleure gestion entre les différents intervenants (concessionnaires, entreprises...) et les services techniques.

TRAVAUX POUR L'ANNÉE 2023

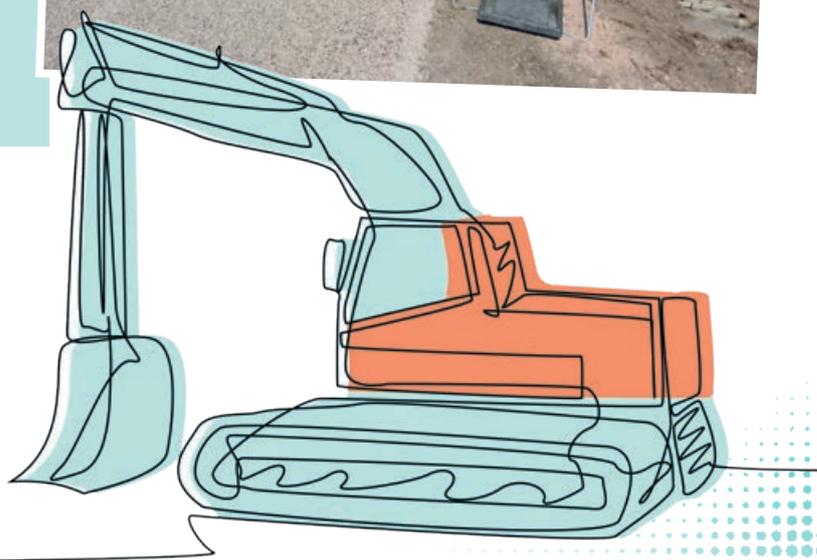
Pour cette année, les travaux d'entretien se poursuivent sur les différentes voies d'intérêt communautaire. Notamment, des travaux d'enduit superficiel d'usure (liant hydrocarboné et gravillons) seront réalisés pour maintenir l'état des chaussées concernant la voie Fremifontaine / Autrey ainsi que la voie Cheniménil / Jarménil.

La route de desserte reliant Champ-le-Duc à Laval-sur-Vologne, la plus fréquentée des voies d'intérêt communautaire sur le territoire, a été réhabilitée par un revêtement bicouche.

D'importants investissements et travaux ont également été effectués pour sécuriser, renforcer et restaurer la couche de roulement de la voie reliant Bruyères à Fays. Un dévoiement de 270 mètres linéaires a été réalisé à hauteur de l'exploitation agricole, après conclusion et avis motivés du commissaire enquêteur. Le virage a été coupé afin de sécuriser les usagers et l'activité de l'exploitation. Un gros travail de purges et de renforcement a été nécessaire afin d'assurer une bonne assise de la chaussée.

En cette fin d'année, la voie de Laveline-du-Houx à Tendon sera également restaurée. Les travaux concerneront la réfection de réseaux d'eau pluviale afin d'assainir celle-ci ainsi que la réfection complète de la couche de roulement.

Une portion de la voie à La Neuveville-devant-Lépanges, rue de la Gêné, sera concernée dans cette tranche, afin de gérer l'évacuation des eaux et la restauration de couche de roulement.



ASSAINISSEMENT

VISITE SCOLAIRE



Tous les ans, la station d'épuration de l'agglomération de Bruyères, Laval-sur-Vologne, Champ-le-Duc ouvre ses portes aux établissements scolaires. Dans le cadre d'un projet pédagogique, les élèves sont sensibilisés au processus de traitement des eaux usées.

L'assainissement, véritable enjeu environnemental et de santé publique, est abordé de façon ludique. Les élèves découvrent que cuisiner, prendre une douche, laver la vaisselle, aller au WC, laver le linge... sont les multiples utilisations de l'eau qui sont sources de pollution. Le processus de dépollution de l'eau consommée dans les habitations est présenté ainsi que les bons réflexes à avoir.

PROCESS D'UNE STATION D'ÉPURATION

La collecte

Les eaux usées domestiques et une partie des eaux de pluie sont récupérées par des kilomètres de canalisations.

Le prétraitement

Les eaux usées, qui arrivent dans la station d'épuration, subissent tout d'abord un pré-traitement mécanique et physique.

Le dégrillage

Les eaux usées passent à travers des grilles (dégrilleurs) retenant les matières solides grossières (lingettes, tampons hygiéniques, cotons-tiges, branches, feuilles, plastiques, canettes,...). Ces déchets sont stockés dans des bacs d'ordures ménagères puis collectés par le SICOVAD.

Le dessablage et dégraisage

Dans un premier bassin, les sables, plus lourds que l'eau, coulent et sédimentent au fond de l'ouvrage. Ils sont ensuite pompés puis envoyés en déchèterie. Les graisses, elles, flottent en surface. Elles sont alors pompées puis transportées vers une méthanisation afin d'y être valorisées.

Le traitement biologique

Cette étape consiste à reproduire le processus naturel d'autoépuration qui a lieu dans la nature.

Le bassin d'aération

Les eaux passent dans un bassin contenant une multitude de bactéries qui se nourrissent de la pollution organique (ammonium, nitrate, phosphate, DBO, DCO...).

Le clarificateur

Les bactéries sous forme de boues sont ensuite transférées dans un second bassin où elles décantent. L'eau en surface, propre pour le milieu naturel, est envoyée vers le cours d'eau le plus proche.

La valorisation des boues

Après pompage les boues sont déshydratées. Les boues vont ensuite être épandues comme le fumier ou envoyées vers un centre de compostable pour y être valorisées.

Contrôle et rejet dans la rivière

Des échantillons sont prélevés aux différents stades du procédé d'épuration pour en contrôler le bon fonctionnement. L'eau satisfaisant aux normes nationales et européennes est restituée à la rivière dans le respect de la biodiversité. L'eau est épurée à plus de 90 %.

Retrouvez toute l'explication en vidéo sur notre page
[YouTube CCB2V Vosges](#)

Que deviennent les eaux usées ?



LES BONNES PRATIQUES

De nombreuses interventions relativement coûteuses ont lieu plusieurs fois par mois et pourraient être réduites par le respect de bonnes pratiques. Ces interventions sont liées à des bouchons dans les réseaux, l'obstruction de pompes, la casse de matériel électromécanique, etc.

Les bonnes pratiques à adopter.

Ne rien jeter dans les WC à l'exception du papier toilette. Sont donc proscrits : lingettes, serviettes hygiéniques, tampons, couches, plastiques et tissus de tout style. Oui, même les lingettes soi-disant biodégradables ne le sont qu'après quelques jours et provoquent bouchons ou casse de matériels.

Il est interdit de jeter, même en très petites quantités, des hydrocarbures, de l'huile de moteur, des médicaments, des produits chimiques, de la peinture, des solvants, des acides... dans les réseaux d'assainissement. En effet, les stations ne sont pas conçues pour les traiter. Si un produit est jeté dans le réseau d'assainissement, cela pollue les cours d'eau mais aussi les boues des stations d'épuration. Les boues contaminées doivent être traitées dans des filières spécialisées qui sont extrêmement coûteuses.

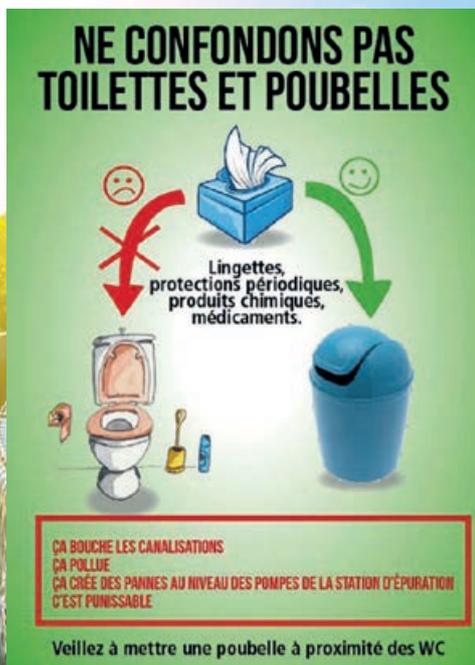
En début d'année, du mercure a été jeté dans le réseau. 180 m³ de boues ont dû être envoyés en Alsace afin d'y

être incinérés. Ce désagrément a engendré un surcoût de 17 000 €. Cette pollution est très probablement due à un seul vieux thermomètre ou baromètre au mercure !

Les huiles de fritures sont également interdites car elles se solidifient dans les réseaux et provoquent des bouchons. Sont également interdits les eaux de source et contenus des fosses septiques et fosses toutes eaux car elles compromettent le bon fonctionnement des stations d'épuration.

Les eaux pluviales sont à proscrire, sauf si elles se déversent dans un réseau dédié.

Le respect de ces bonnes pratiques est indispensable au bon fonctionnement des réseaux d'assainissement collectif et de nos stations d'épuration mais aussi pour préserver notre environnement. Il nous faut penser et agir écologiquement. Il en va de l'avenir de notre planète et de nos générations futures...



**Entrez dans un univers
de possibles**



LATELIER DE LA
COMMUNICATION

**Tous les
métiers de la
communication
réunis en un
seul lieu**

◆ Impression offset et numérique ◆ Création ◆ Web ◆
◆ Studio photo ◆ Façonnage ◆ Routage ◆ Gestion de stock ◆

17 Rue de l'Encencement 88200 Saint-Nabord
03 29 69 15 00 • contact@latelierdelacom.fr

Services à la Population et aux Communes



**MARIE-JOSÉ
DARTOIS**
Vice-Présidente

Les différentes actions menées par le pôle « Services à la population et aux communes » s'adressent à toutes celles et ceux qui habitent sur le territoire de la CCB2V et s'attachent à répondre avec le maximum d'efficacité à leurs différentes attentes.

Les besoins sociaux sont de plus en plus prégnants et nous nous devons de faire le nécessaire pour y pallier.

Enjeu majeur de la cohésion sociale, la Maison France Services de Bruyères et Docelles donne la possibilité aux usagers d'accéder à tous les services publics et d'être assistés dans leurs démarches administratives par un personnel accueillant et compétent. De plus, en novembre 2021, un conseiller numérique est venu renforcer l'équipe. Il a pour mission d'aider les demandeurs à découvrir et utiliser l'outil informatique. Devant le besoin avéré, un second conseiller a été recruté en juin dernier.

Le RPE (Relais Petite Enfance) propose un accompagnement aux assistants maternels souvent isolés, aux parents en recherche d'un mode de garde pour leur enfant et divers ateliers d'éveil itinérants pour les petits.

Depuis 2 ans, la CCB2V s'est engagée dans une nouvelle démarche : la CTG (convention territoriale globale) aux cotés de plusieurs partenaires, la CAF, le Département, la MSA. Collégalement une feuille de route a été rédigée en adéquation avec les besoins des familles. Elle permet dès aujourd'hui de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants du territoire.

Dans la continuité de ce projet, nous débutons une expérimentation innovante de démocratie participative afin d'intégrer les habitants dans le processus de décisions : le GRES (Groupe d'Elaboration Solidaire).

Pour les ados et préados, nous envisageons de développer une école du sport, le pendant en quelque sorte de l'école de musique, non pour faire de la compétition mais ouverte sur la nature pour la leur faire découvrir et respecter, avec des activités de plein air et avec l'envie de vivre ensemble dans le respect mutuel. Quant aux jeunes, ils peuvent bénéficier d'une aide, sous certaines conditions, pour financer une partie de la formation BAFA ou BAFA et ainsi trouver un emploi dans les centres aérés du territoire.

Pour faciliter leur maintien à domicile, un service de repas en liaison froide est proposé aux anciens, âgés de 65 ans et plus, au prix de 11.51 euros. La CCB2V finance également sous condition de ressources les frais liés à l'installation d'une téléalarme. En outre, nous soutenons l'association Solidarité Transport qui véhicule avec leurs 20 chauffeurs bénévoles les personnes n'ayant pas de moyen de transport personnel et qui se rendent le plus souvent à des rendez-vous médicaux.

Pour qu'il fasse bon vivre dans notre communauté de communes, mettons nos compétences en commun ; ensemble nous irons plus loin et nous ferons mieux.

Je suis à votre écoute, vous pouvez me joindre à :
mj.dartois@cc-bruyeres.fr



LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

La CCB2V s'est engagée depuis 2021 aux côtés de la Caisse d'Allocations Familiales, du Conseil Départemental et de la Mutualité Sociale Agricole de Lorraine dans une démarche partenariale et collaborative, la Convention Territoriale Globale (CTG). Elle a pour mission l'accompagnement des familles du territoire à travers les champs de l'éducation, la parentalité, l'animation de la vie sociale, de l'accès aux droits, de l'enfance et la jeunesse.



Biodiver'conté a suscité beaucoup d'engouement et sera reconduit l'an prochain.

Tour d'horizon des animations proposées

« Biodiver'conté »

85 participants ont été séduits par les trois promenades familiales en pleine nature proposées cet été à Bruyères, Docelles et Girecourt-sur-Durbion. Les marches étaient animées par Marie-France HOULBREQUE, conteuse et inventrice de ces histoires mettant en scène des animaux de la faune locale. Les clichés du vosgien Sylvain MANGEL illustrent ces livres vendus à ce jour à plus de 9000 exemplaires. Un événement qui sera reconduit l'an prochain !

Une passerelle en douceur

116 enfants de 2 à 5 ans et une trentaine de parents ont participé à ce moment de rencontres et d'échanges dans les écoles maternelles de Champ-le-Duc, Frémifontaine et Cheniménil. Le Snoezelen, stimulation sensorielle apaisante, a été découvert durant un atelier. De plus, c'était l'occasion pour les enfants de 2 ans de s'approprier l'environnement de l'école et de rencontrer leurs futurs camarades. Rendez-vous en 2024 pour une nouvelle passerelle en douceur !

Le réseau parentalité

En accord avec un collectif de partenaires, œuvrant dans le domaine de la petite enfance, la CCB2V a pris la responsabilité de coordonner le réseau parentalité du territoire. Il s'agit de pouvoir proposer davantage d'actions à destination des familles en mutualisant les ressources, et en échangeant sur les pratiques de chacun afin de créer une culture commune.

Le mémo des familles

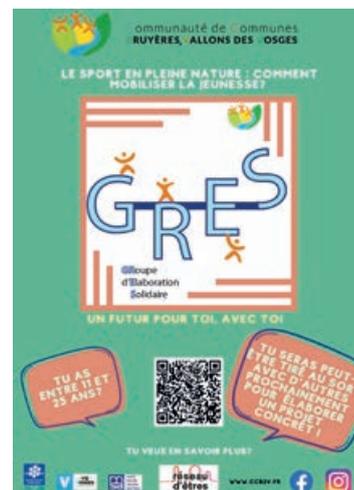
Un livret à destination des familles permettant de recenser toute l'offre existant sur le territoire est en cours de création. Petite enfance, jeunesse, citoyenneté, ce mémo des familles regroupera toutes les infos nécessaires dans un format pratique !

Démocratie participative : le GRoupement d'Elaboration Solidaire (GRES)

Grâce à un panel de représentants composé d'acteurs, d'élus ou encore d'habitants, le GRES a pour ambition d'être une instance permettant de réfléchir et de construire collectivement de nouvelles actions avec et pour les habitants. En plus des élu(e)s et acteurs du territoire, le 1^{er} GRES sera constitué de 3 collégiens et de 4 lycéens tirés au sort.

Le thème : La mobilisation des jeunes autour de la nature et du sport.

Prochainement, le GRES permettra de traiter des actions concrètes comme la mobilisation de la jeunesse, l'accès au numérique, et la création de structures collectives.



RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Le relais petite enfance (RPE) de la CCB2V est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement. Proche de chez vous, il a pour objectif d'améliorer la qualité de l'accueil du jeune enfant à domicile en accompagnant les parents, les assistants maternels et gardes à domicile.

Soutenu financièrement par la Caisse d'Allocations Familiales, le RPE informe les parents sur les différents modes d'accueil (individuels et collectifs) existant sur le territoire. Il oriente, sur des critères objectifs, les familles vers le mode d'accueil correspondant le mieux à leurs besoins.

Il propose également un accompagnement administratif aux parents et aux assistants maternels dans l'ensemble de leurs démarches employeur/salarié et accompagne ces derniers dans leur professionnalisation.

La formation des assistants maternels

En partenariat avec l'organisme IPERIA, le RPE accompagne la formation continue des assistants maternels. Ces formations rémunérées proposent des thèmes variés comme la langue des signes avec bébé, ou encore les droits et devoirs dans l'exercice de son métier.

Deux nouvelles animatrices à votre écoute

Laurie TESNIERE et Céline FOURMY ont intégré l'équipe du RPE durant l'été. Ensemble, elles accueillent les parents et assistants maternels sur les temps administratifs. Trois matinées par semaine, elles proposent des ateliers d'éveil en itinérance sur le territoire, destinées aux assistants maternels et aux parents employeurs. Ces moments de partage permettent notamment aux enfants de se rencontrer, se socialiser et s'éveiller en découvrant d'autres personnes et de nouveaux jeux et activités. Découvrez le programme des animations sur la page Facebook « Relais Petite Enfance CCB2V » !



Céline FOURMY (à gauche) et Laurie TESNIERE (à droite), animatrices du Relais Petite Enfance



“

L'agenda du RPE

25/11/23

(Nou)Nous et vous ! :

dans le cadre des Journées des Assistants Maternels, une matinée d'ateliers est organisée à destination des professionnels de la petite enfance et des parents du territoire. Au programme : découverte de l'espace multisensoriel, présentation de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), atelier de création parents/enfants, et exposition sur le métier d'assistante maternelle.

Événement réalisé dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG).

20/12/23

Spectacle de Noël « Zizanie à la ferme ! » :

Aujourd'hui, c'est un grand jour ! Pour la première fois, Lisette doit s'occuper toute seule de la ferme familiale. Dès le chant du coq, les catastrophes magiques s'enchaînent : Les bottes de foin se transforment, les animaux se mettent à parler et le tracteur s'envole ! Vite ! Il faut aider Lisette à remettre tout en ordre avant le retour de ses parents ! Laissez-vous emporter par le rythme effréné de cette comédie magique et interactive...

Ce spectacle est adapté au très jeune public : la participation de l'enfant est souvent recherchée, sans oublier les adultes qui rient aux nombreux clins d'œil qui leur sont adressés !

”

FRANCE SERVICES

Vous avez des difficultés dans vos démarches administratives ? Les animateurs France services de Bruyères et Docelles sont là pour vous aider.

France services : pour quels services ?

Démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi... Les espaces France services permettent aux usagers d'accéder à un bouquet de services du quotidien. Dans chaque France services, il est possible de solliciter les services de l'État ou de partenaires de l'État tels que la Direction générale des finances publiques, le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, La Poste, Pôle emploi, la Caisse nationale des allocations familiales, l'assurance maladie, l'assurance retraite, la Mutualité Sociale Agricole.

Dans nos France Services, vous pourrez aussi prendre vos rendez-vous avec nos nombreux autres partenaires tels que la Mission locale, les Jeunes prêts à bosser, la Fédération Médico-Sociale, Action Industrie, etc.

France services : pour quelles démarches ?

Les agents France services sont formés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle. Ils délivrent une offre diversifiée de prestations dans le champ des services suivants :

- une information de premier niveau (réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien comme la déclaration de revenus, la gestion du prélèvement à la source, le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise...)
- un accompagnement au numérique pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...)
- une aide aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...)
- des prestations de conseils pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

Service subventionné par :



LA VIE EN
VOSGES
le Département



Les agents France Services de Bruyères et Docelles ont traité 5530 demandes en 2022.



Exemples d'accompagnements proposés :

- je déclare mes revenus
- j'établis mon permis de conduire ou ma carte d'identité
- je demande une aide (allocation logement, RSA)
- je cherche un emploi
- je cherche à rembourser mes soins
- je prépare ma retraite
- je fais face à un litige ou un conflit
- j'attends un enfant.

Horaires d'ouverture :

Maison France Services de Bruyères, 24 avenue du Cameroun

Téléphone : 03 29 57 99 79

Lundi : 8h30 – 12h30 / Mardi : 13h30 - 19h

Mercredi : 8h30 – 12h30 / Jeudi : 8h30 – 12h30 / 13h30 – 17h

Vendredi : 9h – 12h

Maison France Services de Docelles, 9 rue de la Libération

Téléphone : 03 29 35 68 25

Mardi : 8h30 à 12h / Vendredi : 13h à 16h30

CONSEILLER NUMÉRIQUE

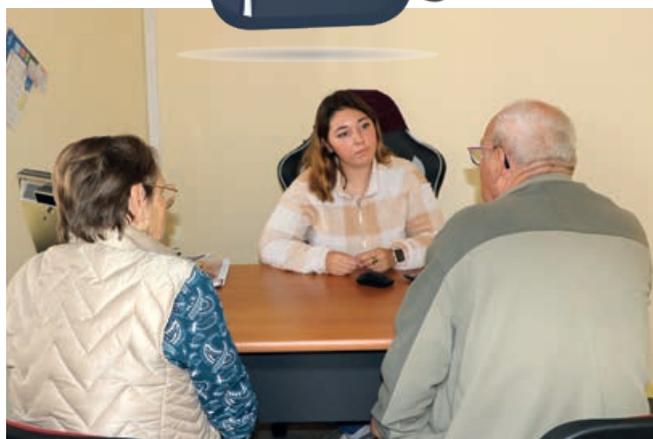
France Services à Bruyères et Docelles

Le Conseiller numérique France Services vous accompagne dans l'appropriation des usages numériques quotidiens comme :

- Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette)
- Naviguer sur Internet
- Envoyer, recevoir, gérer ses courriels
- Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone
- Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique
- Apprendre les bases du traitement de texte...

Le Conseiller numérique veille également à favoriser un usage citoyen et critique du numérique (vérification des sources d'information, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux, suivre la scolarité des enfants...) et vous accompagne dans la réalisation de démarches administratives en ligne.

Sur la première année d'exercice, nous constatons un bilan très positif. En effet, le Conseiller numérique a accompagné 704 personnes : 610 accompagnements individuels et 94 demandes ponctuelles (démarches administratives et autres).



PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Le service de portage de repas à domicile est exclusivement réservé aux habitants du territoire de la CCB2V âgés de 65 ans et plus, ainsi qu'à toutes personnes, sans condition d'âge, malades, handicapées, blessées ou dont l'état justifie le bénéfice de la prestation.

Pour un tarif de 11,51 €, un repas complet est proposé, livré en barquettes individuelles hermétiques.

Adaptés au régime alimentaire de chaque bénéficiaire, les aliments sont prêts à être réchauffés pour être consommés.

Le service de portage de repas peut être mobilisé aussi bien pour des besoins ponctuels (après une hospitalisation par exemple), qu'à l'année. Pour toutes informations complémentaires et demandes d'inscription au service, vous pouvez nous contacter au 03 29 57 80 69.

SOLIDARITÉ TRANSPORTS

Bilan de l'année 2022

164
ADHÉRENTS

20
CHAUFFEURS
BÉNÉVOLES

29 336 KM
PARCOURUS POUR
963 DEMANDES

30 KM
DISTANCE MOYENNE
PARCOURUE PAR TRAJET

Principaux motifs de déplacement : rdv médicaux / les courses.

Qu'est-ce que le transport solidaire ?

Le concept du transport solidaire repose sur la mise en œuvre d'un transport individuel à la demande au bénéfice de personnes qui ne disposent pas de moyens de déplacement pour les besoins de la vie courante.

Cette entraide est un réseau de conducteurs(rices) bénévoles qui possèdent un permis de conduire, une voiture et un peu de temps libre pour transporter des personnes qui le demandent.

Il suffit pour le bénéficiaire et pour le conducteur bénévole de s'acquitter d'une cotisation annuelle de 5 € et d'une participation de 0.50 € par kilomètre aller et retour (indemnité versée par le bénéficiaire au chauffeur bénévole et non soumise à l'impôt).

Si vous souhaitez adhérer à l'association, soit pour devenir conducteur bénévole, soit pour être transporté, merci de bien vouloir contacter directement l'association auprès de son secrétaire au

09.77.53.63.24
ou **06.81.04.06.10**



Flashez ce QR code pour visionner le reportage réalisé par Vosges TV

<https://youtube.com/watch?v=pqEQR3Wc7fk>



TÉLÉALARME

La téléassistance permet aujourd'hui de sécuriser le quotidien des personnes âgées, handicapées ou à mobilité réduite. Ces dernières peuvent en effet être mises en contact dans le cadre de leur maintien à domicile avec des prestataires de téléassistance 24h/24, 7 jours sur 7, et de bénéficier d'une assistance en situation de difficultés ou de besoins.



La téléassistance permet également de tranquilliser l'esprit de l'entourage de ces personnes qui sont parfois isolées. La personne ainsi équipée, par un simple appel sur un bouton, peut donner l'alerte.

La CCB2V finance, sous condition de ressources, les frais liés à l'installation du dispositif. Un dossier doit être rempli et déposé à la communauté de communes.

BAFA / BAFD

Devenez animateur ou directeur d'un centre de loisirs

La CCB2V, en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement des Vosges, organise des sessions de formations BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) base et approfondissement et BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur). Ces formations ont lieu dans les locaux de notre partenaire à Epinal.

La CCB2V finance, sous certaines conditions, une partie du brevet. La demande doit être formulée avant le démarrage de la formation.





**DENIS
MASY**
Vice-Président

Vice-président du PETR du Pays de la Déodatie, je suis chargé de la transition écologique et énergétique depuis 2020, et à ce titre, fortement engagé dans la protection de la nature et la préservation de l'environnement. Ainsi, c'est tout naturellement que je me suis porté candidat au poste de Vice-président de la CCB2V délégué à l'environnement.

Elu par les membres du conseil communautaire le 25 mai dernier, j'ai repris les dossiers en cours et assure le suivi des actions déployées par nos services. Un travail important a déjà été réalisé et je souhaite poursuivre cette dynamique à travers l'émergence de nouveaux projets répondant aux attentes de nos habitants et aux enjeux rencontrés sur notre territoire.

Les effets néfastes des activités humaines sur la faune, la flore et plus généralement sur la nature et le climat rendent nécessaires la mise en œuvre d'actions concrètes ayant pour objectif de limiter l'impact que nous avons sur notre cadre de vie.

Les actions menées par notre Communauté de communes s'inscrivent dans les préconisations du rapport du GIEC (Groupe d'experts inter-gouvernemental sur l'évolution du climat), je souhaite les conforter, et renforcer notre action en proposant d'engager de nouveaux projets en concertation avec les élus de nos Communes membres.



L'ARENTÈLE ET LES ZONES HUMIDES DES PROJETS AMBITIEUX

La CCB2V s'est engagée dans une étude pour la restauration de la qualité écologique de l'Arentèle et de ses affluents. En parallèle, un inventaire faune-flore va être lancé afin de récolter un maximum de données écologiques au cours des 4 saisons.

Cet inventaire permettra, lorsque les travaux débiteront, de prendre en compte et de respecter les bonnes pratiques d'intervention en n'ayant aucun impact négatif sur la biodiversité.

L'ambition de la CCB2V ne s'arrête pas uniquement à la restauration de cette rivière. L'étude dans sa globalité prendra en compte l'ensemble des milieux humides (prairies humides, forêts alluviales, tourbières, marais, etc.) se trouvant sur le bassin versant, afin de bénéficier d'une action efficace et concrète sur ces différents écosystèmes et sur le cycle de l'eau en général.

Cartographie des zones humides

Pour savoir si vous êtes propriétaire ou locataire d'une parcelle répertoriée comme zone humide, vous pouvez consulter les différents atlas et cartes sur le site de la CCB2V : <https://www.ccb2v.fr/>



L'Arentèle à GRANDVILLERS

DU CÔTÉ DU SYNDICAT MIXTE MOSELLE AMONT



Le Durbion

Créé le 1^{er} février 2022, le Syndicat Mixte Moselle Amont a pour objet la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations sur le bassin versant de la Moselle Amont. Sur le territoire de la communauté de communes, le syndicat gère les cours d'eau de la Vologne et du Durbion ainsi que leurs affluents.

➡ C'est donc dorénavant cet établissement qui assure la maîtrise d'ouvrage en poursuivant les efforts engagés jusqu'à présent pour la reconquête de la bonne qualité de ces cours d'eau.

Contactez le SMMA : syndicat-mixte@moselleamont.fr



Réception du matériel pédagogique à l'école de Destord.

L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT, UN FIL ROUGE DES ACTIONS DE LA CCB2V

La fin de la crise sanitaire a permis de relancer les actions d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) plus sereinement. Les années 2022 et 2023 s'ouvrent à nouveau aux rencontres avec les scolaires et avec le public.

Un nouveau dispositif pour les scolaires

Depuis de nombreuses années, la CCB2V mène une campagne de sensibilisation auprès des scolaires. Afin d'aider les établissements à mettre en place des actions en lien avec la biodiversité et la trame verte et bleue*, un appel à projet a été lancé pour la rentrée scolaire 2022/2023 notamment pour l'achat de petit matériel pédagogique utile à ce type d'action.

5 écoles ont répondu à cet appel à projet :

- École maternelle de Lépanges-sur-Vologne,
- École maternelle Jean Rostand de Bruyères,
- École primaire de Champ-le-Duc,
- École élémentaire de Destord,
- École élémentaire de Le Roulier-devant-Bruyères.

Le petit matériel pédagogique, les différents plants ou encore semis ont été remis aux écoles dès le début du printemps afin qu'elles puissent mettre en œuvre le projet avec le retour des beaux jours.

A la vue de la réussite de cette action, un nouvel appel à projet sera réalisé pour la rentrée scolaire 2023/2024.

**Trame verte et bleue: Ensemble des milieux naturels nécessaires aux cycles de vie et aux déplacements des espèces - vert pour les milieux terrestres, bleu pour les milieux aquatiques.*



Découverte du matériel par les élèves.



A LA DÉCOUVERTE DES TRÉSORS PAS SI ORDINAIRES

La seconde édition de la Carte aux Trésors aura lieu le 22 octobre 2023. C'est à vélo que les participants motivés découvriront les trésors ordinaires de notre territoire.

Les joueurs partiront à l'aide de leurs méninges et de leurs muscles du côté du massif des hauts bois entre Bruyères et Viménil. Cette édition sur le thème de la forêt promet une journée conviviale et sportive, où mes aventuriers seront récompensés pour leurs efforts !

Cette action a vu le jour grâce aux partenariats avec le PETR du Pays de la Déodatie, le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine et l'Office de Tourisme Bruyères, Vallons des Vosges.



Départ de la carte aux trésors à Laveline-du-Houx.

LA CCB2V ET LA MAISON DE RETRAITE INTERCOMMUNALE DE BRUYÈRES

Pionnières Européennes pour transformer l'éducation au changement climatique.

Des agents de la CCB2V ont été sélectionnés afin d'intégrer l'équipe française des éducateurs européens au changement climatique.

Un programme Erasmus+ porté par 3 associations : Canopée France, REPER21 Roumanie et A SUD Italie. L'objectif est de mettre en place 3 animations de sensibilisation sur le climat dans des tiers lieux.

Chaque délégation expérimente différentes animations conçues à l'aide d'une méthode basée sur l'empathie.



Educateurs changements climatiques

A l'issue de ce programme une boîte à outils européenne sera construite pour permettre d'étendre les dispositifs à tous les animateurs d'Europe et à tous les types de lieux. Pour cette phase de déploiement qui a eu lieu entre avril et septembre 2023, c'est tout naturellement que la CCB2V s'est tournée vers la dynamique maison de retraite intercommunale de Bruyères qui aspire à devenir un lieu de vie et de partage entre tous, le tout en harmonie avec la nature environnante.

L'UTILISATION D'OUTILS NOVATEURS : LES FRESQUES DU CLIMAT ET DE LA BIODIVERSITÉ

La fresque du climat est un atelier ludique qui vise à sensibiliser et à faire comprendre aux participants le changement climatique.



S'appuyant sur le rapport du Groupe d'Experts Intergouvernemental du Climat, il explique le fonctionnement du climat et les conséquences de son dérèglement. Basé sur l'intelligence collective, ce jeu permet à tous les participants de s'approprier le contenu et développe une vision globale du changement climatique. Ainsi, les participants deviennent des ambassadeurs, avec un niveau de connaissances solide. Un jeu similaire existe également pour aborder la crise de la biodiversité.

En juillet 2022, les élus de la commission environnement ont suivi un atelier et les

agents de la CCB2V ont été formés afin de devenir eux-mêmes ambassadeurs du climat et de la biodiversité.

Une fresque du climat et de la biodiversité a eu lieu le 21 octobre 2023 lors de la fête des familles à destination du grand public.

Pour les élus, la CCB2V a financé, le 7 juin 2023, les mandats du climat, un événement unique dans les Vosges, organisé par l'association « Il est encore temps en Déodatie » et par le PETR Pays de la Déodatie.

Pour les scolaires, la CCB2V organise et finance les rentrées du climat pour tous les éco-délégués du territoire. Le 18 octobre 2023, ce sont ainsi 80 élèves (du public et du privé) qui suivront ensemble des fresques, puis l'association Etc terra interviendra dans chaque établissement pour les former à passer à l'action dans leurs établissements.

Enfin, 14 élèves volontaires suivront la formation pour devenir animateurs de la fresque et ainsi essaimer cette connaissance dans leurs établissements tout en rajoutant une compétence à leurs CV.

ALIMENTATION PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT) EN DEODATIE



Alimentation durable au lycée Jean Lurçat de Bruyères

Les PAT ont pour objectif de relocaliser et développer une alimentation durable : des produits locaux de qualité, respectant l'environnement et accessibles à tous.

Faisant suite à une expérimentation qui s'est tenue au lycée Jean Lurçat de Bruyères (établissement en démarche de développement durable) visant à réintroduire la consommation de viande bovine hachée produite localement en restauration scolaire, un plan d'action de déploiement est lancé en 2023 afin de pérenniser cette démarche.

FOCUS SUR LA BIODIVERSITÉ LOCALE

L'atlas biodiversité mené par la CCB2V révèle une diversité de la faune et de la flore particulièrement riche sur notre territoire. Outre les milieux emblématiques comme la tourbière de Jussarupt, d'autres espèces et habitats peu connus mais tout aussi importants évoluent sur notre territoire. Mais cette diversité du vivant est également fragile et se trouve confrontée à une menace toujours plus croissante liées aux activités humaines.



Focus sur les ornières et les amphibiens

Les ornières, ces petites flaques que l'on évite en basket mais où les enfants adorent patauger, regorgent d'une grande diversité. Vétéristes, voitures ou enfants, ouvrez l'œil avant de marcher dans celles-ci, surtout dans le nord-ouest du territoire où se trouve une population de Sonneurs à ventre jaune particulièrement intéressante.

Ce tout petit crapaud à la pupille en forme de cœur et au ventre jaune et noir pond et se reproduit dans les ornières forestières. En tant que consommateur de limaces, cet amphibien menacé et protégé est un allié des jardins. Lors de vos balades, vous pouvez essayer de l'entendre. Son chant, semblable à un jappement de chien, est émis de jour comme de nuit, par temps calme et doux.

Les ornières abritent des insectes mais aussi tritons et salamandres notamment à Vervezelle et à Viménil. Ces mini-dragons d'eau douce jouent un rôle clé dans les écosystèmes aquatiques, et nous avons découvert cette année une deuxième mare à tritons crêtés près de Girecourt-sur-Durbion. Cette espèce protégée (comme tous les amphibiens) et très rare, était encore inconnue sur notre territoire en 2021.

Une balade à énigmes sur le thème des amphibiens sera proposée en 2024 sur les communes de Destord et Nonzeville.



Sonneur à ventre jaune

Focus sur la biodiversité nocturne

A l'approche du coucher de soleil, une grande partie de la biodiversité s'active : 28 % des vertébrés et 64 % des invertébrés vivent partiellement ou exclusivement la nuit. L'atlas de la biodiversité a mis en lumière la présence d'une belle diversité de chauve-souris, de rapaces nocturnes, de papillons de nuit et d'amphibiens.

Cette faune vivant la nuit - active en particulier au crépuscule et à l'aube - est impactée par la lumière artificielle, qui s'ajoute à la destruction et à la fragmentation des habitats. Une étude sur la trame noire est en cours, il s'agit d'une cartographie précise des zones à enjeux, des obstacles et des continuités écologiques, ainsi que la création d'un programme d'actions associé pour préserver la biodiversité nocturne.

Un colloque à destination des élus s'est tenu le 24 mai dernier sur la thématique de la trame noire. Les thématiques de sobriété énergétique et lumineuse, de santé, de sécurité et de rénovation énergétique ont été abordées.



Triton crêté

TAILLER SA HAIE, UN GESTE DE PRINTEMPS ANODIN ?

Afin de préserver cette biodiversité en déclin, un arrêté préfectoral a été pris dans le département interdisant à quiconque d'effectuer des travaux (destruction, entretien, taille...) sur les haies du 1^{er} avril au 31 juillet.

Les haies, structures végétales linéaires inférieures à 10 m de largeur, associant arbres, arbustes et arbrisseaux, sont nécessaires à l'alimentation, à la reproduction, au repos ou à la survie de nombreuses espèces dont la plupart sont en fortes régressions. La période du printemps est la plus sensible pour les espèces et la moindre perturbation de leur habitat peut être critique.

		Période d'interdiction d'effectuer des travaux sur les haies											
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Flore													
Mammifères													
Chiroptères													
Avifaune													
Reptiles													
Amphibiens													
Insectes													

Arrêté préfectoral n° 329/2021/DDT du 14 décembre 2021

Période de début et fin de reproduction / floraison
Période sensible de reproduction / floraison



RECONDUCTION DES AIDES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE HABITATION

La CCB2V, engagée depuis de nombreuses années dans le dispositif Habiter Mieux en Déodaté, poursuit son accompagnement financier auprès des foyers modestes et très modestes pour la rénovation énergétique de leur habitation.

Ce dispositif, géré par la maison de l'Habitat et de l'Énergie du PETR du Pays de la Déodaté à Saint-Dié-des-Vosges, permet d'accompagner les porteurs de projets dans leurs démarches.

Contact : 03 29 56 92 99



Focus " Espace France Renov' "

Pour toutes vos questions concernant un projet de rénovation de maison, d'appartement ou encore d'une copropriété, vous pouvez contacter les conseillers France Renov' ! Ils seront à vos côtés pour étudier votre projet et vous orienter au mieux vers un parcours de rénovation énergétique adapté à vos ambitions, votre budget et aux caractéristiques de votre logement.

Contact :
sduchene@deodatie.com / mmoro@deodatie.com
 03 29 56 75 18

COORDONNÉES ET HORAIRES D'OUVERTURE DE NOS ÉTABLISSEMENTS

■ Communauté de Communes de Bruyères, Vallons des Vosges

4 rue de la 36e division US, Bruyères

Tél. : 03 29 57 80 69

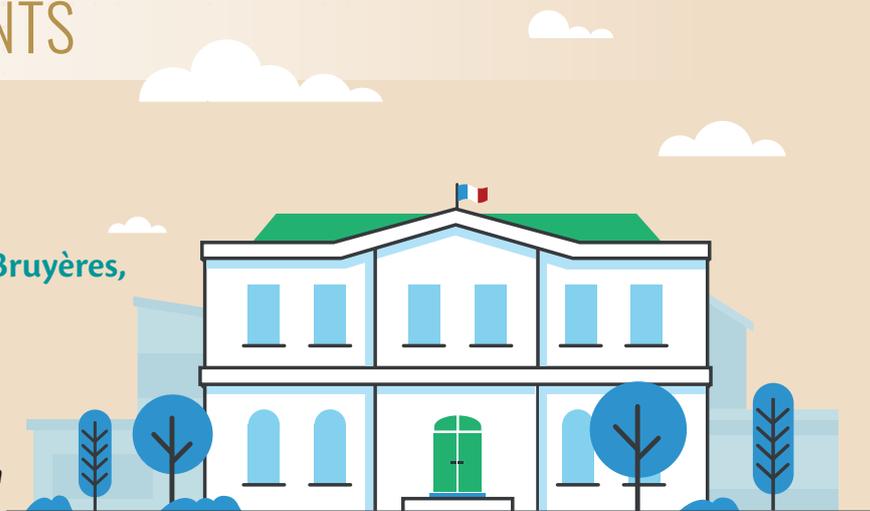
E-mail : accueil@cc-bruyeres.fr

Lundi, mardi et jeudi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Mercredi : 8h30 - 12h

(accueil téléphonique l'après-midi)

Vendredi : 8h30 - 12h



■ Piscine Communautaire Roger Mercier

5 place Henri Thomas, Bruyères

Tél. : 03 29 57 88 20

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 12h - 14h / 17h - 20h

Mercredi : 15h - 20h

Samedi : 8h30 - 12h / 14h - 17h15

Dimanche : 8h30 - 12h15

■ Maison France Services de Bruyères

Tél. : 03 29 57 99 79

E-mail : mfs@cc-bruyeres.fr

Lundi et mercredi : 8h30 - 12h30

Mardi : 13h30 - 19h

Jeudi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h

Vendredi : 9h - 12h

■ Maison France Services de Docelles

Tél. : 03 29 35 68 25

E-mail : m.mattia@cc-bruyeres.fr

Mardi : 8h30 - 12h

Vendredi : 13h - 16h30

■ Vos contacts à la CCB2V :

• **Environnement** : Odeline DALLONGEVILLE
o.dallongeville@cc-bruyeres.fr / 03 29 57 88 15

• **Assainissement** : Julien CUNIN
j.cunin@cc-bruyeres.fr / 03 29 57 19 18

• **Voirie/travaux** : Loïc KEISER
l.keiser@cc-bruyeres.fr / 03 29 57 35 78

• **Piscine** : Sébastien CROSSETTE
s.crossette@cc-bruyeres.fr / 03 29 57 88 20

• **Ecole des Arts, Vallons des Vosges et culture** :
Camille PERRIOL
c.perriol@cc-bruyeres.fr / 06 47 13 59 42

• **Economie et tourisme** : Claire ANTOINE
c.antoine@cc-bruyeres.fr / 03 29 57 88 17

• **Services à la population** : Léa GIRARDIN
l.girardin@cc-bruyeres.fr / 03 29 57 19 17

NOS PARTENAIRES

■ Office de Tourisme Bruyères Vallons des Vosges

Tél. : 03 29 50 51 33

■ Maison de l'Habitat et de l'Énergie

Tél. : 03 29 58 47 56

■ Syndicat Intercommunal de Collecte et de Valorisation des Déchets ménagers (SICOVAD)

Tél. : 03 29 31 33 75

■ Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif (SDANC)

Tél. : 03 29 35 57 93

Christophe décor

- Peinture, Déco Int. et Ext.
- Isolation Int. et ext.
- Ravalement de façade
- Placoplâtre, plâtrerie
- Services, Enduit...
- Étanchéité de terrasse

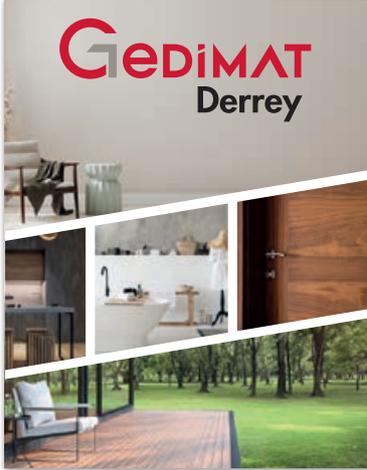
88600 LÉPANGES/VOLOGNE
Tél. 03 29 39 27 04 • Port. 06 21 66 58 87
Mail : christophedecor88@yahoo.com



Gedimat Derrey

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR
BOIS PANNEAUX
SALLE DE BAINS
PARQUETS CARRELAGE
MENUISERIE

NOTRE AGENCE :
8, Rue du 5ème BCP, ZA Barbazan
88600 Bruyères
Tél : 03 29 50 11 13
www.derrey.fr



Vosges Thermo Bois

**FABRICANT
D'AMÉNAGEMENT
Intérieur & Extérieur**



10 route de Gérardmer
88600 Laveline-devant-Bruyères
06 31 31 74 96 – 03 29 58 56 72

 vosgesthermobois
 www.vosges-thermo-bois.fr
 sabrina@vosgesthermobois.com

Deco nature Paysagiste Pisciniste

-50% de crédit d'impôts* sur petits travaux de jardinage
*selon loi en vigueur

Artisan Paysagiste
création et entretien
Piscine & SPA
installation, rénovation
création et magasin

03 29 58 53 52 • 8 rue de la Vologne • 88600 Laveline-devant-Bruyères
www.deco-nature-paysagiste.com



Groccia & fils

tout le gros oeuvre

construction rénovation certifications qualibat
Maçonnerie Charpente Couverture Zinguerie Bardage
Ossature bois Isolation extérieur Enduit Chape

10 Zone Artisanale
88600 CHAMP LE DUC





tél : 03 29 51 44 98
Fax : 03 29 57 56 72

Courriel : groccia.emile@wanadoo.fr

Siret : 43508144300028

VOSGES

Caroline Costa

CAROLINE COSTA MASSAGE

MASSAGES BIEN-ÊTRE

SUR RENDEZ-VOUS
06 75 48 44 79

WWW.CAROLINECOSTAMASSAGE.FR



AFFUTAGE SERVICES

BRUYÈRES

Vente et entretien d'outils coupants
Industrie du bois, du papier et des métaux

4, Z.A. de Borémont
88600 CHAMP LE DUC
Tél. : 03 29 50 59 75 Fax : 03 29 50 50 90 E-Mail : contact@affutage-services.fr

OMT

CONSTRUCTION

Maçonnerie
Terrassement
NEUF & RÉNOVATION
LOCATION DE MATÉRIEL

88600 BRUYÈRES • Port. : 03 29 50 29 26 • E-Mail : omtconstruction@orange.fr

Un grand merci à tous les artisans et les commerçants
qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin

BILON-COLIN

Maîtrise d'œuvre en bâtiment

Construction neuve
Extension - Rénovation
Habitat - Tertiaire - Industriel

32, rue Charles Weill - 88110 RAON-L'ÉTAPE - 03 29 41 46 36
10, rue du 5e BCP - ZA de Barbazan - 88600 BRUYÈRES - 03 29 55 11 70
contact@bilon-colin.fr



www.bilon-colin.fr

ALAIN AFFLELOU



BRUYÈRES

8, RUE DE GÉRARDMER - Tél. 03 29 52 28 63

Horaires :

le lundi de 14h à 19h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h



CONCEPT
D'INTERIORS

www.conceptdinteriors.com

Cheminées
Poêles à bois & à granules
Conduits isolés - Tubage
Rénovation

PROCHAINEMENT NOUVEAU SHOWROOM

148, rue d'Alsace 88100 Saint-Dié-Des-Vosges

Tél : 03 29 56 88 52

Mail : concept.interiors@live.fr

NOUVEAU

L'atelier mobile se déplace à l'endroit qui vous convient,
quand cela vous arrange

L'ARTISAN
DU VITRAGE AUTO

ProGlass
ENTREPRISE LOCALE SPÉCIALISTE DU PARE-BRISE

FRANCHISE
INTEGRALE
+ BALAIS
OFFERTS

Une offre personnalisée est
réservee aux clients sans franchise

PAS D'AVANCE
DE FRAIS

TOUTES
ASSURANCES

Équipement pour recalibrer
votre caméra d'aide à la conduite

placement de
à domicile

VOS SERVICES GRATUITS

- ✓ DÉPLACEMENT
- ✓ NETTOYAGE INTÉRIEUR
- ✓ APPOINT DE LIQUIDE LAVE GLACE
- ✓ PRESSION DES PNEUS

06 59 60 87 05

www.eurproglass.fr eurproglass@gmail.com